



Lunel, le 06/05/2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Mettre en sécurité les trésors du musée Médard en cas de sinistre**

**Le 15 avril 2019, la France choquée assistait en direct à l'incendie de Notre-Dame de Paris. Cette catastrophe a déclenché de la part de la Directrice générale des médias et des industries culturelles la généralisation des plans de sauvegarde dans les bibliothèques territoriales.**

Ouvert depuis 2013 et devenu Musée de France en 2017, le musée Médard est consacré à l'histoire des collections du bibliophile Louis Médard, aux livres anciens ainsi qu'aux arts et métiers liés au patrimoine écrit. À ce titre, il fait partie des bibliothèques territoriales françaises qui conservent un patrimoine écrit et iconographique très important, représentant 30 millions de documents anciens, rares et précieux à travers toute la France. Un héritage qu'il faut savoir mettre en sécurité ! C'est à cet effet que depuis plusieurs mois, les agents du musée Médard travaillent en collaboration avec les services de la Ville et la caserne des pompiers de Lunel à un Plan de Sauvegarde des Œuvres.

#### **Qu'est-ce qu'un Plan de sauvegarde des œuvres (PSO) ?**

Ce document destiné aux pompiers et aux services de secours, fixe la marche à suivre en cas de sinistre pour protéger leurs œuvres conservées par le musée Médard. Incendie, inondation, tremblement de terre..., tout risque majeur doit être envisagé et anticipé pour protéger et/ou évacuer les œuvres les plus prestigieuses menacées.

En amont, un énorme travail de « recensement » a été réalisé : tous les ouvrages, mobiliers, tableaux et objets conservés au musée Médard ont fait l'objet d'une fiche. Cette base de données permet d'établir une liste d'œuvres prioritaires à sauver si le pire devait arriver. Un casse-tête autant qu'un crève-cœur pour l'équipe du musée Médard qui doit dissocier l'affect dans cette démarche ! Il leur a fallu hiérarchiser les œuvres et en déterminer les prioritaires pour la rédaction du PSO en tenant compte de l'intérêt historique, artistique et de l'unicité de l'objet.

Mais un PSO ne se résume pas qu'à cette liste, il faut aussi travailler avec les pompiers pour matérialiser le PSO dans l'espace. À cet effet, en mars dernier, 3 dates ont été convenues avec les pompiers de Lunel pour que chacune de leurs équipes puissent effectuer une reconnaissance opérationnelle sur site. Objectifs : découvrir le site, matérialiser l'emplacement des œuvres dans le musée, voir comment exfiltrer les œuvres en cas de sinistre, trouver des lieux de replis pour accueillir les œuvres, prévoir des solutions pour celles qui ne pourront être déplacées s'il y en a...

Autant de pistes d'anticipation et de réflexion qui viendront nourrir le PSO, ce qui au final, permettra au musée Médard de mettre toutes les chances de son côté, pour éviter la perte d'un patrimoine irremplaçable.

### **La bibliothèque numérique : une autre façon de sauvegarder les ouvrages**

Fin 2012, pendant les travaux de création du musée Médard, la Ville de Lunel a créé un portail numérique pour découvrir et mettre en valeur le patrimoine écrit et les collections municipales. Pensée comme une véritable bibliothèque numérique patrimoniale, cette base de données reprend le travail de catalogage des presque 5 000 volumes d'ouvrages rares et anciens conservés au Fonds Médard. Régulièrement depuis sa création, la bibliothèque numérique est alimentée par l'équipe du musée Médard grâce à son travail de numérisation. Aujourd'hui 4 153 références sont disponibles. Ce travail entrepris depuis plus de douze ans fait également partie de la sauvegarde des œuvres conservées au musée.

#### **L'ESSENTIEL**

#### **Musée Médard, musée du Livre & du Patrimoine écrit - Musée de France**

La Ville de Lunel met en place un Plan de Sauvegarde des Œuvres  
pour éviter la perte d'un patrimoine irremplaçable.

**Renseignements :** 04 67 87 83 95 (musée Médard) & [www.lunel.com](http://www.lunel.com) & [www.museemedard.fr](http://www.museemedard.fr)

71 place des Martyrs de la Résistance

Ouvert du mercredi au vendredi de 14 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12h30 & de 14h à 18 h

---

#### **CONTACTS PRESSE VILLE DE LUNEL**

**Angélique Zelazo**, Chargée des relations avec la presse - 04 67 87 83 38 – [angelique.zelazo@ville-lunel.fr](mailto:angelique.zelazo@ville-lunel.fr)

**Yoann Galiotto**, Directeur de la Communication – 06 49 92 93 70 – [yoann.galiotto@ville-lunel.fr](mailto:yoann.galiotto@ville-lunel.fr)

